

COMITE DE CORRESPONDANCE, }
Montréal, 4 Mai, 1835. }

MONSIEUR,

Conformément à l'arrêté du Comité de Correspondance dans sa séance du 2 Mai courant, nous avons l'honneur de vous transmettre une copie ci-jointe des résolutions adoptées par le Comité, et de vous informer en même tems que la prochaine Assemblée du Comité aura lieu à Montréal, au lieu accoutumé, Vendredi le 15 Mai courant, à 10 heures, A. M.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Vos serviteurs, très humbles et très obéissants,

Lion J. G. G.
Chas. P. M. M.

} Secrétaires, C. C.

à Mons^r Henri S. Chapman,
Londres }